

avoir ses inconvénients, et qu'il nous paraisse servir beaucoup plus les intérêts des grandes fortunes que ceux du peuple, cependant il doit être moins dangereux et moins à craindre que la guerre, et s'il est nécessaire pour nous faire éviter ce fléau, alors nous devons nous réjouir de le voir absorber l'attention publique, car c'est le cas de dire : *« A quelque chose malheur est bon. »*

— Nous avons reçu des nouvelles du Mexique de huit jours plus récentes que celles que nous avons données dans notre dernier numéro. La fameuse déclaration de guerre qu'on avait annoncée comme déjà sanctionnée et publiée et qu'on croyait sur le point d'arriver aux Etats-Unis, n'en était encore, aux dernières dates, qu'à l'état de menace, quoiqu'elle fut pourtant plus probable que jamais. Du moins le secrétaire des affaires étrangères, Don Luis G. Cuevas, avait adressé au Congrès mexicain, le 25 de juillet, par ordre du gouvernement, pour les faire sanctionner, les deux articles suivants :

“ Article 1er. Du moment que le gouvernement suprême saura que le département du Texas s'est annexé à l'Union américaine, ou que les troupes de l'Union l'ont envahi, il déclarera la nation en guerre avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

“ Article 2. Le but de cette guerre sera d'assurer l'intégrité du territoire mexicain, conformément à ses anciennes limites, reconnues par les Etats-Unis dans les traités de 1828 et 1836, et d'assurer l'indépendance de la nation.

“ Dieu et Liberté !

Mexico, 21 juillet 1845.”

Le congrès se hâtera-t-il de sanctionner ces articles ? C'est maintenant ce qu'il reste à savoir. Cependant il est bien permis d'en douter. Car quoiqu'il puisse le faire constitutionnellement, il est bien à présumer qu'il ne le fera pas avant l'élection du nouveau Président, qui est sur le point d'avoir lieu. Probablement qu'avant de se prononcer, il voudra savoir si les intentions du nouveau maître sont belliqueuses ou pacifiques. Il est donc assez naturel que cette déclaration de guerre se fasse attendre encore quelque temps ; et il n'est pas impossible qu'elle n'arrive jamais.

— La politique du pays est à peu près dans un calme plat. Les deux seuls points qui occupent, de temps en temps, les deux partis, ce sont la nomination de M. Cayley à la place d'inspecteur-général du Haut-Canada, et la candidature du futur solliciteur-général du Bas-Canada, M. André Tachereau, au comté de Dorchester. Comme toujours, les uns réprouvent et les autres approuvent. Dire qu'ils sont tous deux ministériels, c'est dire pourquoi et à qui ils déplaisent. Toutefois il est heureux qu'on ait rien autre chose à leur reprocher. Nous ne connaissons pas encore le jour fixé pour l'élection de Dorchester, mais il est probable qu'elle ne doit pas tarder. Cependant M. Tachereau est encore le seul candidat connu qui sollicite les suffrages de ce comté.

— Les feuilles ex-ministérielles annoncent que le dépouillement du scrutin des voix devant la commission d'enquête, sur l'élection contestée entre M. Riddle et Hinks, a donné un résultat favorable à ce dernier, et qu'elles ont la conviction que M. Hinks sera déclaré le membre siégeant peu de jours après l'ouverture de la session prochaine.

— On nous écrit de Ste. Thérèse :

“ Lors de l'incendie du hangar qui contenait la dimo du curé et les provisions du collège de Ste. Thérèse, il a été dit, dans les *Mélanges Religieux*, qu'il paraissait que le feu avait été occasionné par la cendre chaude mise dans un quart. Il a été reconnu depuis, qu'il n'a pas été mis de cendre dans un quart, mais bien sur la terre, et après l'avoir laissé refroidir dans un vaisseau de ferblanc. En outre, c'est le troisième jour après ce dépôt que le feu a consumé ce hangar, dans lequel on avait assuré plusieurs fois par jour. Plusieurs déclarations, faites depuis ce temps, donnent bien à penser que ce malheur n'est pas arrivé fortuitement.

“ J'ai lu dernièrement dans la *Minerve*, qu'il n'y avait point eu d'examen au collège de Ste. Thérèse, que les élèves avaient été renvoyés depuis un mois par suite de l'incendie des provisions. Il y a en cela erreur. Les enfants ont été en classe le jour même de l'incendie et ne sont partis que le vingt-neuf juillet, après un examen de deux jours et demi, et dans lequel ils ont prouvé qu'ils n'avaient pas perdu leur année, et qu'ils ont l'avantage d'avoir des professeurs qui ne seraient pas déséhonneur aux maisons d'éducation les plus estimées.

Les classes recommencent au collège de Ste. Thérèse, le huit de septembre prochain ; et les parents dont les enfants doivent y commencer ou continuer leur cours d'études, sont priés de ne pas négliger de les amener au

jour fixé pour la rentrée. Tous ceux qui doivent pour la pension de lettres, leurs enfants sont priés de s'acquitter. La période qu'a éprouvée le collège de Ste. Thérèse, exige impérieusement cette mesure.

— 10 —

CANADA.

Nomination. — La *Gazette Officielle* de samedi (le 15) contient la nomination de L. G. Duval, écr. à la place de Régistrateur du comté de St. Maurice, en remplacement de Chs. de Montizambert, écr. lequel remplace M. Ryland, à Québec.

Aurore.

— Le *Patriot* de Toronto du 15 donne les détails d'une collision entre le steamer *Kent*, et le steamer *London*, qui a eu à la Pointe Plée, et dans laquelle le *Kent* a fait un naufrage complet.

Les deux steamer se rencontraient à 3 heures dans la nuit. Le *Kent* voulut passer trop près du *London* ; ils se frapperent avec un fracas terrible. Les passagers du *London* crurent quelques minutes que la machine de leur vaisseau était brisée et qu'ils allaient couler à fond, mais ils virent bientôt le *Kent* s'engloutir à leurs yeux, tandis que le *London* reprit son aplomb, et alla secourir l'autre steamer. On fit tous les efforts possibles pour sauver les passagers. Plusieurs furent tirés des chambres, sans habits, et dans le plus grand désespoir. Mais un grand nombre d'entre eux périrent malheureusement parmi lesquels on compte M. Quay, dit Michigan, Osborne, de New-York, Deering, du Connecticut, Lowden, du Michigan, deux jeunes Demoiselles et un enfant de Spelante, dont les noms ne sont pas connus.

Tous les officiers et conducteurs du vaisseau, ainsi que 79 passagers furent sauvés.

Ce fut une scène lamentable. La grande partie des bagages furent perdus, on les voyait flotter après que le *Kent* eut disparu sous l'eau.

Le *London* n'a reçu aucun tort. Les passagers de ce steamer ont ouvert leurs bourses aux malheureuses victimes du naufrage.

Minerve.

Asile des Insensés. — Il paraît que le gouvernement a donné l'ordre de faire transporter tous les Insensés de Montréal, de Trois-Rivières, de St. François et du Québec, à Beauport où il a été érigé un établissement sur la terre du Col. Guy, par les Docteurs Douglass, Morin et Fremont, pour les y recevoir ; les propriétaires devant être payés tant par tête. Nous sommes informés que les parents de ces malheureux qui les reclament pourront les avoir chez eux. L'Asile des Insensés de Montréal se trouve donc aboli et réunie aux autres à Beauport.

Aurore.

Chemins de fer. — Si les projets de *rail-roads* en contemplation se réalisent, le Canada tout entier va se trouver traversé par une ligne presque continue de chemins à lisse. Du Lac Huron, à peu près l'extrémité ouest du Canada, à Toronto, de Rome à Kingston, de Portland à Montréal avec un embranchement vers Québec, et de Québec à Halifax, voilà l'étendue que devront parcourir le quatre *rail-roads* dont on projette la construction. Puis viendront sans doute après les télégraphes électromagnétiques, et tout ce cortège de brillantes inventions qu'on appelle le progrès du siècle, le *go a head*. Les deux extrémités du Canada qui ne communiquaient pas plus il y a cinquante ans, que la Chine et le Nord, va se trouver en rapport continué. Qui peut calculer l'étendue de la révolution qui doit s'opérer dans ces contrées dans le demi-siècle qui va suivre ? L'Amérique n'aura plus rien à envier à l'Europe que ces antiques monuments qui annoncent sa voluptueuse décrépitude.

Aurore.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Le *Diario* du 5 juillet donne des détails intéressants sur la solennité qui a eu lieu dans la basilique de *Saint-Paul hors des murs*, le jour de la fête de l'Apôtre des nations. Après avoir offert le saint sacrifice sur l'autel de la *Confession*, ainsi que nous l'avons annoncé, le Pape a assisté à la messe solennelle fondée par une constitution de Benoît XIV, du 1er avril 1743, et qui a été chantée par Mgr Baluschi, archevêque de Pergo, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. Les cardinaux Mattei, Brignole, Amati, Tosti, Acton, Asquini et Riaro Sforza, étaient rangés à la droite du trône papal. Le patriarche de Constantinople, plusieurs archevêques et évêques assistans au trône étaient placés en face des vénérables membres du sacré collège. Un second rang de sièges avait été disposé pour les prélates de la maison du Saint-Père, et pour les membres de la congrégation spécialement chargée de la réédification de la basilique de Saint-Paul. Un grand nombre d'illustres personnages appartenant à la noblesse étrangère et romaine, et un immense concours de fidèles de toute condition s'étaient rendus de bonne heure à cette solennité. Une même prière montait secrètement de tous les cœurs vers le ciel : tous demandaient à Dieu que le vénérable pontife dont le zèle a si activement pressé les travaux de la nouvelle basilique, ait la consolation de bénir et de rendre un jour au culte les autres parties de ce monument religieux, qui sera l'une des gloires du règne de Grégoire XVI. On a l'espoir que ce vœu pourra être exaucé : le Saint-Père, en visitant les travaux, a pu donner avec une grande éloquence les plus mérités aux membres de la congrégation qui preside à cette belle et sainte entreprise : les charpentes et la couverture des nefs latérales sont terminées ; les magnifiques colonnes de la nef principale sont déjà surmontées de leurs riches corniches et de leurs arceaux en marbres de Carrare.

Ami de la Religion.